



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 24 juin 2026

Délibération 2026-06-02

**Approbation du Compte Financier
Unique 2025**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix-huit juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Christian ANSELME, Éric BARITHEL, Franck BOGEY, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, Jean-François GIMBERT, Bruno LYONNAZ, Alexandre MULATIER-GACHET, Danielle ROCHET, Hugo ROUX, André SAINT-MARCEL, Laure TOWNLEY-BAZAILLE, Christian VIVIAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Johana RUBIN-DELANCHY

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Pascal MANZON

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Jérôme CHAMOSSET, Stéphane DUPONT-BOIS, Gaëlle POIRIER, Stéphane RIALLAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Richard GOLAZ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Azzdine BOUIREK, Emmanuel CHAPUIS, Laurence GODENIR

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Michèle DOMENGE-CHENAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Nathalie HENRY

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Caroline DUHAMEL, Roland LOMBARD, David MARIN-PACHE, Isabelle VENDRASCO

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Jean-Pierre FAVRE

Procuration : Yohann TRANCHANT donne procuration à Isabelle VENDRASCO

Hugo ROUX est nommé secrétaire de séance.

Délibération 2026-06-02

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le 15 mai 2024, le comité syndical du SCoT du Bassin Annécien a décidé d'adopter le compte financier unique (CFU). Ce dernier devient la nouvelle norme de présentation des comptes locaux pour les budgets des services publics administratifs (M57) et les budgets des services publics industriels et commerciaux (M4) ;

Pour mémoire, le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU a vocation à :

- Donner une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion en un seul document.
- Rationaliser et moderniser l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprimer les doublons existants entre le compte administratif et le compte de gestion,
- Apporter une information enrichie grâce au rapprochement, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

A – Fonctionnement

CHAPITRE		BP 2025	CFU 2025
Total 011	Charges à caractère général	192 700,00 €	119 230,84 €
Total 012	Charges de personnel et frais	250 000,00 €	210 855,44 €
Total 023	Virement section investissement	186 285,19 €	0 €
Total 042	Opérations ordre transf. entre section	120 000,00 €	51 081,68 €
Total 65	Autres charges de gestion courante	96 050,00 €	81 097,08 €
TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT		845 035,19 €	462 163,68 €

CHAPITRE		BP 2025	CFU 2025
Total 002	Résultat de fonctionnement	389 789,19 €	0 €
Total 013	Atténuations de charges	4 500,00 €	1047,15 €
Total 042	Opérations d'ordre entre section	10 000,00 €	2000 €
Total 74	Dotations et participations	440 246,00 €	439 046 €
Total 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €	136,99 €
Total 77	Produits spécifiques	490,00 €	0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		845 035,19 €	442 230,14 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	-19 933,54 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE ANNEE ANTERIEURE	389 789,19 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2025	369 855,65 €

B - Investissement

CHAPITRE		BP 2025	CFU 2025
Total 040	Opérations d'ordre transfert section	10 000,00 €	2000 €
Total 10	Dotations, Fonds divers et Réserves	211 573,37 €	0,00 €
Total 20	Immobilisations incorporelles	210 000,00 €	37 061,00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	25 000,00 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		456 573,37 €	39 061 €

CHAPITRE		BP 2025	CFU 2025
Total 001	Solde d'exécution invest. reporté	120 288,18 €	0,00 €
Total 021	Virement de la section de fonct.	186 285,19 €	0,00 €
Total 040	Opérations d'ordre entre section	120 000,00 €	51 081,68 €
Total 10	Dotations, Fonds divers et Réserves	30 000,00 €	0 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		456 573,37 €	51 081,68 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	12 020,68 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT ANNEE ANTERIEURE	120 288,18 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2025	132 308,86€

Après lecture du Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Président quitte la salle et cède la présidence de l'assemblée à une autre présidence de séance.

Où cet exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité des 28 votants, le comité syndical :

Procède à l'élection de Laurence GODENIR, comme présidente de séance pour le vote du Compte Financier Unique

RECONNAIT la sincérité Compte Financier Unique 2025,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté et en particulier la balance générale de situation à la clôture de l'exercice 2025.

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Abstention : 00

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 24 juin 2026.

Le Secrétaire de Séance,

Hugo ROUX



Le Président,



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du

Le Président,